

La communauté juive de Anvers (Les étrangers dans une métropole, une histoire d'Anvers et de sa population juive de 1880 à 1944)

Lieven SAERENS

[Ouvrage de Lieven SAERENS : *Vreemdelingen in een wereldstad. Een geschiedenis van Antwerpen en zijn joodse bevolking (1880-1944)*, Tielt (Editions Lannoo), 2000.

Etrangers dans la cité. Anvers et ses Juifs (1880-1944). Bruxelles (Editions Labor), 2005. Traduit du néerlandais avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.]

1. Aperçu historiographique

Pendant longtemps, les recherches portant sur l'attitude à l'égard des juifs en Belgique aux 19^e et 20^e siècles se sont limitées à des mémoires de licence qui, ensuite, restaient généralement « dans les placards ». Il est frappant de constater l'attention portée au sujet par nombre d'historiennes de même que par des historiens d'origine juive. A l'origine, les mémoires de licence étaient surtout centrés sur le 19^e siècle et généralement basés sur une analyse de la presse de l'époque. Ce qui attirait en particulier, c'était l'affaire Dreyfus et l'avocat belge, socialiste et anti-sémite, Edmond Picard. En outre, l'accent ne portait pas tant sur la presse néerlandophone mais bien sur la presse francophone.

En comparaison avec le 19^e siècle, la période de l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale n'ont que très tardivement retenu l'attention des historiens belges. Dans l'immédiat après-guerre, les victimes de la solution finale n'avaient pas pu compter sur une très grande attention ni de la part de la justice belge et du gouvernement ni de la part de la presse belge. En comparaison avec l'attention portée au camp de concentration de Breendonk, le drame de la caserne Dossin de Malines (d'où les juifs étaient déportés à Auschwitz) n'a quasiment eu aucun écho. Là où aujourd'hui, Auschwitz est devenu le symbole du système des camps, cette place était à l'époque occupée par Buchenwald. Ce n'est que dans les années 1960 et 1970 que la véritable signification du judéocide s'est peu à peu imposée à un plus large public, notamment sous l'influence du procès contre Adolf Eichmann (1960-1961), les remous autour de la pièce de théâtre *Der Stellvertreter* de Rolf Hochhuth (1963) et le procès Auschwitz (1963-1965). En matière de prise de conscience du public, il faut également souligner l'importance du feuilleton télévisé américain *Holocaust* qui a été diffusé à la fin des années 1970 tant sur la BRT que la RTBF. Quelque temps plus tard, l'historiographie de la persécution des juifs démarrait elle aussi définitivement.

Ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale ont retenu l'attention requise de la part des étudiants en histoire et d'autres scientifiques apparentés, à

nouveau principalement sous la forme de mémoires de licence. Cette attention était la conséquence de la création – tardive certes – début 1969, du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale à Bruxelles (le CREHSGM, l'actuel CEGES). Une série des premières publications concernant la persécution des juifs en Belgique se caractérise par le principe de disculpation : la Belgique se devait d'être présentée comme un pays accueillant qui, durant la guerre, avait tout fait pour protéger ses concitoyens juifs. Partant de ce point de vue : la coopération des autorités belges à la persécution des juifs apparaissait comme quelque chose d'inimaginable. Si elle était néanmoins avérée, le raisonnement était souvent que cela n'avait pu se faire que sous la pression des Allemands ou à l'insu des autorités belges. Les Allemands étaient les acteurs principaux. Abstraction faite des membres des organisations de collaboration (les co-responsables), les Belges – depuis les plus hautes autorités jusqu'au citoyen lambda – avaient toujours été des spectateurs innocents.

Ce n'est que dans les années 1980 qu'est paru l'opus magnum *L'étoile et le fusil* (Bruxelles 1983-1986) de l'historien Maxime Steinberg consacré à la persécution des juifs en Belgique. Ces mêmes années 1980 se caractérisent par un véritable boom des études consacrées à la communauté juive et à l'antisémitisme en Belgique avec le chapitre final du colloque international qui s'est tenu en Israël en 1989, *The Holocaust in Belgium*. Dans le même temps, l'intérêt pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale a également été particulièrement stimulé par les émissions de la BRT consacrées à la collaboration et à la résistance (1981-1991) suivies par la série *Jours de Guerre* de la RTBF Charleroi (1990-1995).

A partir des années 1980, un nombre croissant de juifs se sont sentis appelés à témoigner ce qu'ils avaient vécu durant la guerre. Après des années de silence, le trauma de la guerre paraissait enfin pouvoir être évoqué publiquement. Ce qui est frappant aussi à la fin des années 1980, c'est l'intérêt d'un certain nombre d'enfants nés après la guerre de parents ayant vécu dans la clandestinité par rapport à l'assimilation de la souffrance de guerre, tendance qui s'est dessinée de plus en plus nettement dans les années 1990. Tout ceci a reçu un encouragement constant du fait des nombreuses commémorations organisées à partir de la fin des années 1980. Durant la décennie 1990, le flux des témoignages juifs s'est poursuivi. Dans cette période, pour la première fois, sont parues un nombre impressionnant d'études centrées sur l'aide des non-juifs, généralement celle fournie par des catholiques. L'accent était généralement centré sur l'aide aux enfants juifs. Ce phénomène a été en partie encouragé par la première rencontre internationale des Enfants cachés à New York en mai 1991, ce qui a conduit, en octobre de cette année-là, à la création de l'Association belge de l'Enfant caché. En juillet 1997, un nouveau jalon a été posé en matière d'historiographie de la persécution des juifs en Belgique lorsqu' a été créée ce que l'on a appelé la « Commission d'Etudes des Biens juifs » dont le rapport final est paru en juillet 2001.

Sur base de l'étude de Maxime Steinberg et de ses conférences, la situation anversoise (pendant la Deuxième Guerre mondiale) est apparue comme spécifique. Après avoir effectué des recherches approfondies sur le cas anversoise, je n'ai pu, en conclusion de ma thèse de doctorat, soutenue en décembre 1999, que renforcer cette vision.

2. Le contenu de notre livre

Dans notre thèse de doctorat, nous avons essayé de comprendre les attitudes d'un segment de la population belge (à savoir : la population anversoise) à l'égard d'un groupe spécifique d'immigrés récents (la population juive), durant une période allant de la fin du dix-neuvième siècle à la Deuxième Guerre Mondiale.

Ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième siècle que l'on peut parler d'une immigration juive remarquable en Belgique et plus particulièrement à Anvers. Après la Première Guerre Mondiale, l'immigration devint encore plus massive. La Deuxième Guerre Mondiale fut, comme on le sait, une période catastrophique pour la population juive et constitua une césure majeure.

Nombre de Juifs en Belgique, à Anvers-ville et dans l'agglomération anversoise (estimations partielles)

	Belgique	Ville	Agglomération
1880	4.284	1.200	
1885	6.237		
1892	12.654		
1893		5.000	
1900	17.250		
1901		5 à 8.000	
1902		8 à 10.000	
1905	27 à 29.000		
1906		15.000	
1909			17 à 18.000
1910	29 à 34.000		
1914	40 à 42.000	20.000	
1920	17 à 20.000	8 à 9.600	
1930	50.000	15 à 16.000	25.000
1936	55.000	22.000	29.500
1939 / 1940	70 à 75.000	27.000	35.500
Seconde Guerre mondiale	55.670 (enregistrés)		
1944/1945	30.000		
1947	40.000		
1960	39.500		10 à 13.000
Années 1970	35.000		12.000
Ca. 1985	30.000		14 à 15.000
Années 1990 et sv.	30 à 40.000		15 à 19.000

Nos sources les plus importantes ont été, entre autres, la presse anversoise, les compte rendus du conseil communal, des journaux intimes, des mémoires, des romans, les archives de la commune d'Anvers, les documents de l'Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven (Archives du Musée de la culture Flamande d'Anvers) et les archives de l'Auditorat Général.

Notre thèse de doctorat comporte trois parties, intitulées respectivement : *La ville cosmopolite?*, *La ville intolérante?* et *La ville occupée*.

A. La ville cosmopolite ?

Cette première partie couvre la période qui va de la fin du dix-neuvième siècle aux environs de 1930. Nous avons considéré l'analyse de cette période comme un prologue, au demeurant essentiel pour une mise en évidence des différences avec les années suivantes. Après un aperçu de l'évolution de la communauté juive anversoise, nous nous sommes concentré sur des acteurs qui entreront en ligne de compte dans les parties suivantes et qui y tiendront une place centrale, comme les catholiques, les flamingants/nationalistes, les indépendants / commerçants et les ouvriers (socialistes) de l'industrie diamantaire.

B. La ville intolérante ?

Dans cette seconde partie, sont étudiées les années 1930. Le premier chapitre traite des réfugiés juifs de l'Allemagne nazie. Ensuite, sont décrites en détail les organisations de tendance « Ordre Nouveau », tant celles des nationalistes belges que celles des nationalistes flamands. Dans les trois chapitres suivants, sont expliqués les changements d'attitude envers les juifs de l'opinion anversoise au sens le plus large. Parallèlement, nous avons attiré l'attention sur les débuts de l'organisation anti-juive *Volksverwering* (la Défense du Peuple).

C. La ville occupée

Alors que, dans les deux parties précédentes, il s'agissait de deux protagonistes : la population juive par rapport à la population « autochtone », dans cette troisième partie, apparaissent trois protagonistes : a) les « auteurs » (les Allemands, leurs acolytes belges, les « co-auteurs »), b) les « victimes », c) les « spectateurs (parmi lesquels, *grosso modo*, on peut faire la distinction entre les responsables politiques anversois et le reste de la population). La division entre « auteurs », « victimes » et « spectateurs », nous l'avons faite à la suite de Raul Hilberg. Un premier chapitre donne une vue d'ensemble des « auteurs » et des « victimes ». Le chapitre suivant analyse la persécution des juifs à Anvers et se focalise sur le rôle des responsables politiques. Le dernier chapitre brosse un tableau de l'aide aux juifs dans la région anversoise.

D. Conclusions

L'observation de la totalité de la période 1880-1944 révèle qu'il ne serait pas fondé de parler d'une « tradition antisémite » à Anvers. Jusqu'aux années 1920, la ville d'Anvers était caractérisée par un climat assez tolérant à l'égard des juifs. En ce sens, on peut parler d'une ville cosmopolite. L'absence d'antisémitisme parmi les flamingants et les nationalistes flamands est peut-être l'aspect le plus frappant. Le nationalisme belge, par contre, fut, dès le début, empreint d'un antisémitisme prononcé. Ce n'est que dans les années 1930 qu'une « tendance antisémite » se fit jour à Anvers. Cet antisémitisme n'était cependant pas une exclusivité anversoise. Néanmoins, on peut parler d'une « spécificité » anversoise. C'est à Anvers que les organisations de tendance nazie étaient les plus fortes, si modeste que fût le nombre de leurs adhérents. De plus, c'est presque exclusivement dans

cette ville que l'organisation la Défense du Peuple put prendre son essor. Durant les années 1930, des groupes commencèrent à stigmatiser de plus en plus la communauté juive locale. Les réactions anti-juives provenaient surtout des milieux des partis catholiques, des organisations des classes moyennes, des mouvements de tendance « Ordre Nouveau » comme Rex, La Légion Nationale / Nationaal Legioen, le Verbond van Dietsche Nationaalsolidaristen (Verdinaso ; Union des national-solidaristes thiois) et le Vlaamsch Nationaal Verbond (VNV ; Union nationale flamande). La radicalisation atteignit un point culminant une première fois en 1939. Alors éclatèrent des bagarres qui furent tolérées par l'entièreté de la presse catholique anversoise. Au cours de la même année, la Vlaamsche Conferentie der Balie van Antwerpen (Conférence flamande du Barreau d'Anvers) avait exclu ses membres juifs et, vers la même période, la Défense du Peuple avait pu gagner à sa cause les milieux diamantaires. Le discours anti-juif des adhérents de « l'Ordre Nouveau » et celui des catholiques membres d'un parti s'étaient de plus en plus rapprochés.

Durant l'occupation, la « spécificité » anversoise eut des conséquences pour la population juive. A Anvers, l'occupant pouvait pratiquement tout se permettre, et la collaboration du conseil communal, de l'administration locale, des défenseurs de l'ordre, des instances judiciaires et du barreau alla plus loin que dans le reste du pays. Entre autres, avec l'aide de la police anversoise, environ 65% de la population juive locale put être déporté, un taux beaucoup plus élevé que la moyenne belge (environ 44%).

Pendant l'occupation, 45% de la population juive de Belgique enregistrée sur ordre des Allemands fut victime des déportations. Bien que notre recherche n'ait pas un caractère comparatif, il convient de placer d'abord ce chiffre dans une perspective plus large – celle de l'Europe occidentale dans son ensemble. En comparaison à d'autres pays, le chiffre belge occupe une position médiane, entre celui de la France (25% environ de déportés) et celui des Pays-Bas (quelque 76% de déportés). Si nous examinons cette question au niveau régional en Belgique, c'est une autre image qui apparaît. Sur les Juifs enregistrés à Bruxelles, Liège et Charleroi, les pourcentages de déportés sont respectivement de 37%, 35% et 38%. La chiffre anversoise (65%) est donc d'un tout autre ordre, et Anvers se rapproche du chiffre – élevé – des Pays-Bas.

En outre, à cause de la collaboration intense des responsables politiques anversoises – certes, toujours sur l'ordre de l'occupant -, rares furent ceux qui aidèrent les juifs. En ce qui concerne cette aide, tout porte à croire qu'il manquait aux « spectateurs » une « figure de proue exemplaire ». Par leur collaboration très poussée, les autorités anversoises donnèrent pour ainsi dire « l'alibi de l'exemple ». Cela conduisit entre autres au fait que la communauté juive à Anvers ne put compter que sur peu de solidarité de la part des « spectateurs » locaux (disons de Monsieur Tout-le-monde).

E. Epilogue

De manière générale, on peut dire que l'enquête judiciaire relative à la persécution des Juifs n'a pas été menée à fond en Belgique après la guerre. La persécution des Juifs fut une persécution sans épilogue. Cela tient notamment au fait que seule une extrême minorité des victimes juives a

survécu aux camps, ce qui a entraîné la disparition de toute une série de témoignages importants. Ceci dit, on peut tout de même se poser la question de savoir si la 'légèreté' de l'épuration n'a pas non plus quelque chose à voir avec la 'spécificité' anversoise. Dans un premier temps, la police anversoise avait aussi participé aux rafles de Juifs, ce qui explique qu'après la guerre, la persécution des Juifs était évidemment un sujet extrêmement sensible sur le plan politique à Anvers. Bien qu'à ce sujet des recherches approfondies doivent encore être effectuées, il est évident que, du point de vue des autorités locales anversoises, plus ou moins tout le monde à Anvers avait quelque chose sur la conscience.

Une enquête judiciaire poussée aurait dû en effet aussi conduire à une enquête sur la responsabilité du commissaire en chef d'Anvers, du procureur du Roi d'Anvers et du bourgmestre d'Anvers. L'auditeur militaire d'Anvers décida finalement le 23 novembre 1945 de ne pas procéder à une telle enquête. Il trouvait que creuser de manière approfondie la problématique autour de la participation de la police anversoise aux rafles de Juifs était "trop délicat" : d'un côté, il y avait, du point de vue de la responsabilité finale hiérarchique, trop de parties impliquées, de l'autre, une telle enquête aurait aussi eu des conséquences pour les corps de police (et de gendarmerie) dans d'autres villes.

Nous ne savons pas combien de membres de la population juive d'origine sont rentrés à Anvers après la guerre. Une partie non négligeable préféra rester à Bruxelles, où ils avaient trouvé un refuge sûr pendant l'occupation. Dans bon nombre de cas, il s'agissait de résistants armés. D'autres encore allaient émigrer en Israël. En même temps que le retour des survivants commença une autre immigration de Juifs de l'Europe de l'Est. C'étaient presque tous des Juifs hassidiques. Même s'ils ne constituent plus tout à fait une majorité, ils symbolisent aujourd'hui la communauté juive d'Anvers, estimée actuellement à près de 15 à 19.000 âmes. C'est là une rupture par rapport à la communauté juive d'avant-guerre. Dans nombre de rues de l'Anvers juif d'avant-guerre habitent aujourd'hui, de surcroît, ceux qu'on appelle « les immigrés ». Ils ont repris la fonction de « bouc émissaire » qui était, avant guerre, celle des Juifs.